

Le Projet DGA : un jouet extraordinaire ?

Le projet DGA, qui faisait « zip » depuis des mois, a fait « pschitt » lors de sa présentation en CTR du 19 mai 2015 !

Depuis quelques semaines, le dialogue social à la DGA se limitait à patienter au CTR pour enfin avoir un peu de visibilité sur la pérennité de la DGA et son projet.

Malheureusement comme les anglais, nous restons dans le brouillard !

Comment faire adhérer les personnels à un projet que tout le monde ignore ?

Mis à part le délégué et son staff, qui réellement est au courant ? La communication y a été mal faite et différente d'un centre à l'autre !

Aujourd'hui, les personnels de la DGA, attachés à leurs métiers ne savent plus comment faire face à la surcharge et au « tout urgent ». Par ailleurs, le management intermédiaire est soumis à des pressions fortes avec des objectifs de réalisations en hausse mais sans moyens pour les assurer. Des cas de RPS sont en progression dans de nombreux centres et dans les directions verticalisées. Il devient de plus en plus urgent de recruter des personnels sous tous statuts si la DGA ne veut pas aller dans le mur !

Nous espérions lors du CTR du 19 mai avoir enfin un peu de lumière sur l'avenir proche de la direction, nous n'avons vu que l'étincelle d'un pétard mouillé ! De nouvelles réunions sont programmées sur le sujet d'ici un mois, mais nous doutons qu'en si peu de temps une éclaircie apparaisse.

En 2014, soit la DGA s'est mal exprimée sur les objectifs et les enjeux de l'Ingénierie système et son projet ; soit nous avons été leurrés ; soit la DGA fait évoluer son projet au gré des événements politiques et historiques comme la LPM.

Car le mercredi 20 mai, le ministre de la défense présentait en conseil des ministres le projet de révision de la loi de programmation militaire (LPM) 2014-2019, qui découle des décisions prises en conseil de défense le 29 avril suite aux tragiques événements de début d'année. Le texte prévoit de sauver 18 750 emplois au ministère de la défense et de lui accorder 3,8 milliards d'euros de crédits supplémentaires. Le ministre de la Défense reçoit les organisations syndicales, le 28 mai pour une présentation plus détaillée de cette LPM réactualisée.

La question qui se pose maintenant, c'est à quelle hauteur de cette moindre déflation de personnels et de cette augmentation de crédits la DGA va être concernée ? Pouvons-nous enfin espérer sauver, en partie du moins, nos emplois techniques, d'essais et d'expertise, nos compétences et par voie de conséquence notre outil à caractère industriel et de recherche ? La CFDT défense veut y croire encore. ***Nous attendons que la DGA défende un effectif plus important que celui de la cible jusqu'à présent imposée par la LPM. C'est la pérennité des missions de la DGA qui est en jeu !***

Christine FAISANDIER